



**République Française**  
**Département de Mayotte**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD**



**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/TOURISME**

La première réunion de la Commission Développement économique/Tourisme de la CCSud s'est tenue le 9 Février 2018 au siège, ancienne mairie de Bandrélé sur convocation de la vice-présidente Chamsia DJIHADI SOILIH I envoyée le 6 Février 2018 par voie dématérialisée.

**Etaient présents :**

**Bandrélé :** Mme Chamsia DJIHADI SOILIH I.

**Bouéni :** M El Farsi SAID

**Chirongui :** Mme Hidahya MAHAFIDHOU, Mme Saandia BOINA, Mme Mariame BACO OUSSENI,

**Kani-Kéli :** M Mohamadi-Colo SOILIH I-MADI, Mme Zalihata ABOUDOU.

**Etaient Excusées :**

Mme Hanima IBRAHIMA

**Etaient Absents :**

M. Salami ASSANI, Mme Mariama MHIDINI, M. Soidridine MADI, M Soilih i AHMED,  
Mme Tahanlabati Tissianti OILI AHAMADI

**Assistaient à la Commission :** Ismaila MDEREMANE SAHEVA, François DELAROQUE (DGS Bandrélé) Chanoor CASSAM (DGS Chirongui), Philippe LECLERE (DGS)

La Vice-Présidente, Chamsia DJIHADI SOILIH I souhaite la bienvenue aux participants pour cette première réunion qui a été ouverte à tous les conseillers qui le souhaitent par décision du Président. Elle aborde ensuite l'ordre du jour :

**1. Contexte général et fonctionnement de la commission**

La vice-présidente rappelle que cette commission est importante avec deux thèmes très forts et qu'il est indispensable que tous les élus s'impliquent et travaillent ensemble pour le territoire. Elle demande si des membres ont des propositions à faire pour le fonctionnement de la commission. Après un débat il est décidé de réunir la commission au moins une fois par mois à 18h30 et en cas de nécessité.

La Commission Développement Economique et Tourisme c'est la ZAE de Malamani sur laquelle est à l'étude un abattoir, mais aussi les ZAC qui ont toutes été jugées d'intérêt communautaire suite à la définition de ce dernier le 15 décembre 2017. Le Tourisme c'est avant tout nos plages pour lesquelles certains dossiers ont déjà été montés comme à Kani-Kéli par exemple pour l'éclairage autonome des sites touristiques. Il est donc prévu de regrouper plusieurs commissions en une seule en cas de besoin, notamment la Commission Aménagement et Urbanisme mais aussi la commission environnement.

**2. Organisation des premières assises du développement solidaire du Sud Mayotte**

Afin de rendre visible l'action de l'Interco, autrement que par sa compétence déchets et la pression fiscale supplémentaire qui a pesé sur les habitants en 2017, il est proposé d'organiser « les premières assises du développement solidaire du Sud Mayotte » Deux journées durant lesquelles serait prévu :

## **Jour 1 : Présentations**

- Les services publics et de conseil, d'accompagnement et de financement de la création d'activités.
- Les nouvelles formes d'entrepreneuriat solidaire par la forme des sociétés ou par type d'activités.
- Le témoignage de créateurs ou repreneurs d'entreprises de l'économie classique ou solidaire.
- Les idées de filières à encourager

## **Jour 2 : Débats**

- Les projets de l'Interco et des communes (Abattoir, pôle culturel de Chirongui, Zones commerciales à Bandrélé, Bouéni etc.)
- Les propositions et demandes des habitants du Sud
- Les porteurs de projets du Sud Mayotte
- La demande des entrepreneurs pour permettre l'émergence d'activités

Le Président Ismaila MDEREMANE SAHEVA insiste sur l'importance de ces journées durant lesquelles sera fait appel aux porteurs de projets. La Communauté de communes pourra échanger avec les habitants sur tous les sujets à cette occasion.

Un débat s'instaure sur la date de l'évènement et sur le lieu, il ressort que la fin juin, après le ramadan serait plus propice. Le lieu initialement envisagé était l'hôtel restaurant « Sakouli ». La vice-présidente propose également la MJC de Nyambadao en cours d'inauguration. François Delaroque indique qu'une mise à disposition serait sans doute possible.

### **3. Préparation du Schéma de développement touristique**

Il est rappelé que le Schéma de développement touristique est un document de programmation permettant de recenser les services existants, de déterminer les atouts qui peuvent permettre le développement du tourisme et d'envisager une mise en cohérence de l'offre touristique sur le territoire afin que chaque commune puisse mettre en avant ses spécificités et offrir des activités en toutes saisons favorisant les longs séjours et de façon complémentaire aux autres communes et non concurrente.

Les Assises du développement solidaire devraient permettre d'amorcer ce travail qui sera confié à des experts, meilleurs moyens de planifier de façon certaine, les différentes phases de l'élaboration.

Développer l'offre touristique c'est donner une image positive du Sud de Mayotte. Philippe LECLERE tient à présenter en séance une vidéo qui tourne actuellement sur les réseaux sociaux et Facebook en particuliers (<https://www.facebook.com/SeaShepherdFrance/videos/1558550044200471/>)

Intitulée « On est entrain de détruire un des plus beaux départements français, Mayotte ». On y voit des amoncellements de déchets et notamment sur notre plage de Saziley où les petites tortues sont obligées de slalomer entre les plastiques ; des militants de Sea Shepherd sont montrés entrain de patrouiller sur nos plages contre le braconnage. Philippe LECLERE indique que de telles images relayées à grande échelle par Internet peut anéantir les efforts de notre interco pour mettre en avant ses atouts touristiques.

Il indique qu'il a appelé la Présidente de Sea Shepherd France pour envisager plutôt une collaboration avec la Brigade Intercommunale de l'environnement actuellement à l'étude. Rendez vous a été pris pour le mois de mars, lors de leur visite sur l'île.

François Delaroque indique qu'il est prévu la rénovation de la maison des gardes à Saziley. Des actions sont menées par la Fédération Sport pour Tous. Le conservatoire du littoral fait aussi appel à des prestataires pour effectuer certains travaux. Par contre la brigade qui avait été créée par le Département a été abandonnée.

Le Président dit que nous devons tirer les leçons de cette campagne de Sea Shepherd et rappelle la mise en place souhaitable d'une Brigade d'intervention. Il propose de prévoir des maitres-chiens pour lutter contre le braconnage.

Un débat s'instaure et il est convenu d'accentuer le travail de sensibilisation pour lutter contre les déchets sauvages en lien avec la commission environnement ; d'évoquer les problèmes de Mayotte dans le cadre de l'association Nationale des Elus du littoral et de poursuivre vers la création d'une brigade.

#### **4. Réflexions sur l'Office de tourisme Intercommunal**

La création d'un office du tourisme intercommunal est clairement annoncée dans les statuts de l'Interco sous la compétence développement économique/tourisme. La vice-présidente rappelle que l'information précise du touriste est indispensable. La communauté de Commune du Centre Ouest organise sa première réunion de direction de l'Office Intercommunal samedi 17 février. Ils basent leur communication sur l'agriculture. Il a fallu un an de travail à la 3Co pour aboutir à cette création qui sera dans les murs du lycée de Coconi.

Pour la CCSud, nous pouvons offrir à un stagiaire en Master tourisme par exemple la possibilité d'avancer avec nous sur ce dossier. Après débat il ressort que le positionnement le plus judicieux serait sur la commune de Bandré, à l'entrée du territoire, plusieurs conseillers évoquent une construction à proximité du Sakouli. Il est aussi convenu de prévoir rapidement des points infos tourisme et de les mettre en réseau avec l'aide des référents communaux. Il est prévu un point info à Bandré à proximité du marché de Hamouro.

#### **5. Organisation de visites sur les sites touristiques du territoire**

Plusieurs conseillers membres de la commission « aménagement » et de la présente commission ont manifesté la nécessité de prévoir des visites de terrain. Paradoxalement certains élus ne connaissent pas tous les points touristiques du territoire.

François Delaroque rappelle que l'association des naturalistes a un programme très précis de randonnées qui sont organisées avec des personnes ressources de qualité en matière de biodiversité, d'étude de la faune, de la flore et du patrimoine historique ou naturel. Il encourage les membres de la commission à prendre connaissance de leur programme et pense que l'association pourrait sans doute organiser des visites ciblées pour les élus communautaires.

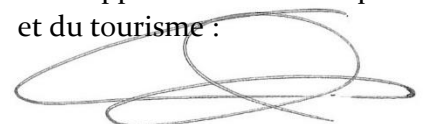
La vice-présidente prend bonne note de ces propositions, elle souhaite que le compte rendu de cette commission et le programme des naturalistes soient diffusés à tous les conseillers communautaires.

La Commission développement économique/tourisme prend acte de l'ensemble des informations et donne un avis favorable à la poursuite des actions telles que définies plus haut.

La vice-présidente Chamsia DJIHADI SOILHI remercie les participants et clôture la séance

Fait à Bandré le 22 février 2018

La vice-présidente chargée du  
développement économique  
et du tourisme :



Chamsia DJIHADI SOILHI